Français

Le cycle 2 a permis l’acquisition de la lecture et de l’écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également l’ensemble des apprentissages et constitue aussi un moyen d’entrer dans la culture de l’écrit, continue à faire l’objet d’une attention constante et d’un travail spécifique. De manière générale, la maitrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l’intégration de la classe de 6ème au cycle doit permettre d’assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Le champ du français articule donc des activités de lecture, d’écriture et d’oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l’étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d’en comprendre le fonctionnement et d’en acquérir les règles. Les activités langagières (s’exprimer à l’oral, lire, écrire) sont prépondérantes dans l’enseignement du français, en lien avec l’étude des textes qui permet l’entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l’enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l’écriture doit être quotidienne, les situations d’écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou les besoins des disciplines. La langue fait l’objet d’une attention constante en lecture et dans les situations d’expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement et des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d’écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l’objet d’un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l’enseignement du français : elle développe l’imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire ou à entendre et nourrit également les activités d’écriture. Au cycle 3, les textes littéraires font l’objet d’une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences d’interprétation et à construire une première culture littéraire et artistique. Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6ème, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

En CM1 et CM2, l’ensemble de l’enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d’oral, de lecture et d’écriture sont intégrées dans l’ensemble des enseignements.

En 6ème, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maitrise de la langue.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Comprendre et s’exprimer à l’oral**   * Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. * Parler en prenant en compte son auditoire. * Participer à des échanges dans des situations diversifiées. * Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. | 1, 2, 3 |
| **Lire**   * Lire avec fluidité. * Comprendre un texte littéraire et l’interpréter. * Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. * Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome. | 1, 5 |
| **Écrire**   * Écrire à la main de manière fluide et efficace. * Écrire avec un clavier rapidement et efficacement. * Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre. * Produire des écrits variés. * Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. * Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser. | 1 |
| **Comprendre le fonctionnement de la langue**   * Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit. * Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots. * Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. * Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier. * Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe. | 1, 2 |

**Langage oral**

Au cycle 3, la progression dans la maitrise du langage oral se poursuit en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l’écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maitrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale. La maitrise du langage oral fait l’objet d’un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, restent essentielles pour mieux maitriser l’écrit ; de même, l’acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus maitrisé. La préparation de la lecture à haute voix ou de la récitation de textes permet de compléter la compréhension du texte en lecture tandis que la mémorisation de textes constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d’abstraction s’accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s’approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur doit porter une attention soutenue à la qualité et à l’efficacité des interactions verbales et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu’il s’agisse de ceux qui ont lieu à l’occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment).

La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d’apprentissage qui n’ont pas nécessairement pour finalité première l’apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d’exercer les compétences acquises ou en cours d’acquisition, et dans des séances de construction et d’entrainement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d’expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production ou une nouvelle écoute dans le cas d’une situation de compréhension orale.

Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d’organiser leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Des formules, des manières de dire, du lexique sont fournis aux élèves pour qu’ils se les approprient et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maitrise de sa parole, tels les débats ou les comptes rendus. Les élèves sont amenés également à comparer les usages de la langue à l’oral et à l’écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte.  Dire de mémoire un texte à haute voix.  Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique.  Interagir de façon constructive avec d’autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève** |
| ***Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu***   * Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d’un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets. * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. * Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation …), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. * Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d’y répondre. * Vigilance critique par rapport au langage écouté. | - Pratique de jeux d’écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.).  - Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçon magistrale) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème pour apprendre à élaborer des représentations mentales, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission pour acquérir et enrichir des connaissances, confronter des points de vue, analyser une information...).  - Restitution d’informations entendues.  - Utilisation d’enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission.  - Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques…).  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d’informations, de conclusion ; reformulation, rappel du récit (« racontage ») ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral…) ; prise de notes. |
| ***Parler en prenant en compte son auditoire***   * ***pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ;*** * ***pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ;*** * ***pour tenir un propos élaboré et continu relevant d’un genre de l’oral.*** * Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l’articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). * Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d’un ouvrage, présentation des résultats d’une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d’un point de vue argumenté, etc.). * Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). * Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés. | - Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d’art, à un film, à un spectacle, etc.  - Justification d’un choix, d’un point de vue.  - Partage d’un ressenti, d’émotions, de sentiments.  - Apprentissage de techniques pour raconter, entrainement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d’enregistrements numériques).  - Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire.  - Entrainements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d’enregistrements numériques.  - Réalisation d’exposés, de présentations, de discours.  - Utilisation d’oraux et d’écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques, plans) pour préparer des prises de parole élaborées.  - Constitution d’un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales.  - Utilisation d’écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).  - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations. |
| ***Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées*** *(séances d’apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).*   * Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés. * Présentation d’une idée, d’un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation…). * Mobilisation d’actes langagiers qui engagent celui qui parle. * Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation… * Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). * Organisation du propos. * Construction et mobilisation de moyens d’expression (lexique, formules, types de phrase, enchainements…). * Mise à distance de l’expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.). * Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés. * Lexique des enseignements et disciplines. | - Entrainement à des actes langagiers engageant le locuteur (exprimer un refus, demander quelque chose, s’excuser, remercier) sous forme de jeux de rôle.  - Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations).  - Interviews (réelles ou fictives).  - Débats, avec rôles identifiés.  - Recherche individuelle ou collective d’arguments pour étayer un point de vue, d’exemples pour l’illustrer.  - Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés.  - Préparation entre pairs d’une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l’ordre des éléments à présenter ; entrainement à la prise de parole).  - Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés. |
| ***Adopter une attitude critique par rapport au langage produit***   * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de critères d’évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. * Autocorrection après écoute (reformulations). * Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l’écrit. * Relevé et réemploi de mots, d’expressions et de formulations. | - Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.  - Mises en situation d’observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d’exposés, de débats, d’échanges.  - Analyse de présentations orales ou d’échanges à partir d’enregistrements.  - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue. |
| **Repères de progressivité**  L’enjeu principal du cycle 3 est de conduire l’élève à développer des compétences langagières complexes en situation de réception et en situation de production. Dès lors, les élèves sont confrontés non plus seulement à des messages mais à des propos et discours complexes (nature des informations, organisation, implicite plus important, notamment **en sixième**). Les élèves produisent des propos oraux organisés **dès le CM1 et le CM2**, des présentations orales plus formalisées **en classe de sixième**. Les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d’adopter une attitude de vigilance critique efficace.  Il convient de programmer des situations qui permettent aux élèves de se confronter à la diversité des activités langagières en prenant en compte, pour la progressivité, les facteurs suivants :   * éléments de la situation (familiarité du contexte, nature et présence des interlocuteurs …) * caractéristiques des supports de travail et /ou des discours produits (longueur, complexité, degré de familiarité …) * modalités pédagogiques (de l’étayage vers l’autonomie). | |

**Lecture et compréhension de l’écrit**

L’enjeu du cycle 3 est de former l’élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l’issue du cycle 3, maitriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d’interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin ainsi que l’entrainement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s’agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l’apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la complexité croissante des textes et des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre. Le cycle 2 a commencé à rendre explicite cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu’ils mettaient en œuvre pour comprendre. Le cycle 3 développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d’écriture, qu’il s’agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas…) ou de l’écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.

Les activités de lecture relèvent également de l’oral, qu’il s’agisse d’entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l’interprétation de certains textes.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l’appropriation du lexique que l’observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.  Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève** |
| ***Renforcer la fluidité de la lecture***   * Mémorisation de mots fréquents et irréguliers. * Mise en œuvre efficace et rapide du décodage. * Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation. | - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités spécifiques sur les graphèmes et phonèmes identifiés comme posant problème.  - Entrainement à la lecture à haute voix : lecture et relecture, lecture par groupe de mots.  - Utilisation d’enregistrements pour s’entrainer et s’écouter.  - Entrainement à la lecture silencieuse. |
| ***Comprendre un texte littéraire et l’interpréter***   * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension à partir d’un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences). * Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts…) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires. * Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l’univers évoqué par les textes. * Mise en relation de textes et d’images. * Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée). * Construction de notions littéraires (fiction/réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l’histoire littéraire. * Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage. * Mise en voix d’un texte après préparation. | Deux types de situation :  - Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits.  - Lecture autonome de textes littéraires et d’œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs.  Pratique régulière des activités suivantes :  - Activités permettant de construire la compréhension d’un texte : rappel des informations retenues (texte non visible) ; recherche et surlignage d’informations ; écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d’informations, explicites ou implicites (inférences) ; justifications de réponses avec retour au texte.  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral…).  - Activités permettant de partager ses impressions de lecture, de faire des hypothèses d’interprétation et d’en débattre, de confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix.  - En lien avec l’écriture et pour préparer ces activités de partage des lectures et d’interprétation : cahiers ou carnets de lecture, affichages littéraires, blogs.  - Outils permettant de garder la mémoire des livres lus et des œuvres fréquentées (dans le cadre notamment du parcours d'éducation artistique et culturelle) : cahiers ou carnets de lecture, anthologies personnelles, portfolios… |
| ***Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter***   * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites (inférences). * Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d’énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). * Mobilisation des connaissances lexicales. * Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. * Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d’expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). * Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes. * Mise en relation explicite du document lu avec d’autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves. * Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : * singulières (exemple, expérience, illustration) * ou générales (caractéristiques, propriétés). | - Lecture de textes et documents variés : textes documentaires, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques…, comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant texte, images – fixes ou animées –, sons).  - Observation et analyse de documents iconographiques ; recherche d’éléments de contextualisation ; formulation d’hypothèses d’interprétation.  - Activités nécessitant la mise en relation d’informations à partir de supports variés dans différents enseignements : recherche documentaire, réponse à des questionnements, construction de connaissances.  - Activités permettant de construire la compréhension des documents : observation et analyse des documents composites (composition, organisation, identification des documents) ; recherche et surlignage d’informations ; écrits de travail (listes, prise de notes) ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d’informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents ; justifications de réponses.  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : rappel des informations retenues, réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, représentations diverses (tableau, schéma, dessin, carte heuristique…).  - Activités permettant d’acquérir et de mettre en perspective des connaissances, de confronter des interprétations et des jugements : mises en relation avec d’autres documents ou expériences, présentations orales, débats. |
| ***Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome***   * Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. * Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer. * Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés … * Recours spontané à la lecture pour les besoins de l’apprentissage ou les besoins personnels. * Autonomie dans le choix d’un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses gouts et ses besoins. | - Échanges constitutifs des entrainements à la compréhension et de l’enseignement explicite des stratégies.  - Justification des réponses (interprétation, informations trouvées, mise en relation des informations …), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.  - Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l’univers de référence concerné).  - Entrainement à la lecture adaptée au but recherché (lecture fonctionnelle, lecture documentaire, lecture littéraire, lecture cursive…), au support (papier/numérique) et à la forme de l’écrit (linéaire/non linéaire).  - Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l’environnement des élèves : bibliothèque de la classe, bibliothèque et centre de documentation de l’école ou du collège, bibliothèque ou médiathèque du quartier. |
| **Repères de progressivité**  En CM1 et CM2, l’entrainement à la lecture à haute voix pour acquérir la fluidité et la rapidité nécessaires à une bonne compréhension doit être poursuivi pour l’ensemble des élèves et en particulier pour ceux qui ont encore des difficultés de décodage. Ces difficultés sont identifiées et font l’objet de situations d’apprentissage spécifiques (mémorisation progressive d’éléments, situations de lecture découverte et d’entrainement, travail ciblé sur certaines correspondances graphèmes-phonèmes), et d’entrainement à la lecture à haute voix et silencieuse (lectures et relectures). Pour les élèves qui n’auraient pas suffisamment automatisé le décodage à l’entrée en 6ème, l’entrainement doit être poursuivi.  L’utilisation d’enregistrements numériques peut aider les élèves à identifier leurs difficultés et à renforcer l’efficacité des situations d’entrainement à la lecture à voix haute.  Des temps suffisants de lecture silencieuse doivent être également ménagés tout au long du cycle.  Les temps d’apprentissage dévolus aux **activités de compréhension**, leur fréquence et leur régularité sont les conditions de la construction d’un rapport à la lecture en situation d’autonomie. En 6ème, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge d’affermir et de développer les compétences de lecture liées à la compréhension et l’interprétation des textes littéraires, mais sont amenés également à faire lire des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites (pages de manuel par exemple) ou numériques en fonction des besoins de la discipline. Ces lectures doivent également faire l’objet d’un travail spécifique de compréhension en fonction des besoins des élèves.  Même si les élèves à l’entrée au cycle 3 ne disposent pas tous d’une lecture suffisamment fluide pour accéder au sens de l’ensemble des textes auxquels ils doivent être confrontés, les modalités de travail mises en œuvre (lecture oralisée par le professeur, travail collaboratif entre pairs, lecture oralisée entre pairs, textes numériques audio) permettent de confronter les apprentis lecteurs à des tâches cognitives de haut niveau indispensables à la construction des attendus de fin de cycle.  Au cycle 3, la quantité de lecture doit augmenter significativement en même temps que doit commencer à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves. Doivent ainsi être lus au moins :   * en CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques ; * en CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques ; * en 6ème : trois ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.   Ces ouvrages et ces œuvres doivent relever de genres variés : contes, romans, recueils de nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poésie, albums de bande dessinée, albums. Ils sont lus de préférence dans leur intégralité, en particulier pour les ouvrages de littérature de jeunesse, ou peuvent faire l’objet de parcours de lecture pour les œuvres les plus longues ou les plus exigeantes. Quelle que soit la forme de lecture choisie, les élèves doivent avoir accès aux ouvrages eux-mêmes, non à des photocopies ou des extraits dans des manuels. Il s’agit de passer progressivement au cours du cycle d’une lecture accompagnée par le professeur en classe à une lecture autonome, y compris hors de la classe.  Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. On pourra se reporter aux listes de préconisations ministérielles pour leur choix.  Ces lectures s’organisent autour d’entrées qui appellent les mises en relation entre les textes et d’autres documents ou œuvres artistiques. La lecture d’œuvres intégrales est ainsi mise en relation avec des extraits d’autres œuvres ainsi qu’avec des œuvres iconographiques ou cinématographiques. Chaque année, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, une œuvre cinématographique au moins est vue et étudiée par la classe. Au cours du cycle, si l’offre culturelle le permet, les élèves assistent à au moins une représentation théâtrale. À défaut, des captations peuvent être utilisées.  Les progressions dans la lecture des œuvres littéraires dépendent essentiellement des textes et des œuvres données à lire aux élèves : langue plus élaborée et plus riche, part plus importante de l’implicite, éloignement de l’univers de référence des élèves, formes littéraires nouvelles… Mais il s’agit également de développer au cours du cycle une posture de lecteur attentif au fonctionnement des textes, sensible à leurs effets esthétiques, conscient des valeurs qu’ils portent, et de structurer progressivement une culture littéraire.  Les activités de lecture mêlent de manière indissociable compréhension et interprétation. Elles supposent à la fois une appropriation subjective des œuvres et des textes lus, une verbalisation de ses expériences de lecteur et un partage collectif des lectures pour faire la part des interprétations que les textes autorisent et de celles qui sont propres au lecteur.  L’écriture est aussi un moyen d’entrer dans la lecture littéraire et de mieux percevoir les effets d’une œuvre, qu’il s’agisse d’écrire pour garder des traces de sa réception dans un cahier ou carnet de lecture, d’écrire en réponse à une consigne dans un genre déterminé pour chercher ensuite dans la lecture des réponses à des problèmes d’écriture, d’écrire dans les blancs d’un texte ou en s’inspirant du modèle qu’il fournit.  **Au CM1 et au CM2**, les connaissances sur le fonctionnement des textes littéraire doivent se développer de manière empirique à travers les activités de lecture. Les connaissances liées au contexte des œuvres (situation dans le temps, mise en relation avec des faits historiques et culturels) sont apportées pour résoudre des problèmes de compréhension et d’interprétation et enrichir la lecture.  Les activités de lecture doivent permettre aux élèves de verbaliser, à l’oral ou à l’écrit, leur réception des textes et des œuvres : reformulation ou paraphrase, mise en relation avec son expérience et ses connaissances, mise en relation avec d’autres lectures ou d’autres œuvres, expression d’émotions, de jugements, à l’égard des personnages notamment.  Des temps de mise en commun sont également nécessaires, en classe entière ou en sous-groupe, à la fois pour partager les expériences de lecture et apprendre à en rendre compte, pour s’assurer de la compréhension des textes en confrontant ce que les élèves en disent à ce qui est écrit, pour susciter des rapprochements avec son expérience du monde ou avec des textes ou œuvres déjà connus, pour identifier ce qui peut faire l’objet d’interprétations et envisager les interprétations possibles. Il s’agit d’apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui baliseraient pour eux la lecture. Il est possible d’entrer également dans la lecture par un questionnement qui amène à résoudre des problèmes de compréhension et d’interprétation qui ont été repérés au préalable. Selon les cas, ces questionnements peuvent donner lieu à un débat délibératif (pour résoudre un désaccord de compréhension auquel le texte permet de répondre sans ambigüité) ou à un débat interprétatif (lorsque le texte laisse ouverts les possibles).  Les objectifs d’apprentissage sont les suivants :   * identifier les personnages d’une fiction, les intentions qui les font agir, leurs relations et l’évolution de ces relations ; * comprendre l’enchainement chronologique et causal des évènements d’un récit, percevoir les effets de leur mise en intrigue ; * repérer l’ancrage spatio-temporel d’un récit pour en déduire son rapport au réel et construire la distinction fiction-réalité ; commencer à organiser un classement des œuvres littéraires en fonction de leur rapport à la réalité (récits réalistes, historiques, merveilleux, fantastiques, de science-fiction ou d’anticipation, biographiques …) ; * comprendre que la poésie est une autre façon de dire le monde ; dégager quelques-uns des traits récurrents et fondamentaux du langage poétique (exploration des ressources du langage, libertés envers la logique ordinaire, rôle des images, référent incertain, expression d’une sensibilité particulière et d’émotions) ; * découvrir différentes formes théâtrales ; recourir à la mise en voix ou la mise en espace pour en comprendre le fonctionnement ; * comprendre et interpréter des images, les mettre en relation avec les textes (albums, bandes dessinées) ; * repérer certaines références culturelles, faire des liens entre les textes et les œuvres, comparer la mise en situation des stéréotypes ; * mettre en lien les textes avec le monde et les savoirs sur le monde ; * identifier des valeurs, notamment lorsqu’elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d’autres textes ou œuvres.   Dans les classes à double niveau, les mêmes textes et œuvres peuvent être donnés à lire aux élèves de CM1 et de CM2. On veillera à ce que les élèves de CM1 puissent faire état de leur réception des textes afin de repérer les obstacles éventuels à leur compréhension et de leur permettre de formuler des hypothèses d’interprétation en fonction de leur niveau de lecture. On tirera profit également des échanges avec les élèves plus avancés pour enrichir la lecture de tous.  **En 6ème**, on poursuit les activités de lecture et on conforte les objectifs d’apprentissage déjà évoqués. On vise en outre une première formalisation de notions littéraires et un début d’analyse du fonctionnement du texte littéraire afin de structurer le rapport des élèves aux œuvres : identification du genre à partir de ses caractéristiques, mise en évidence de la structure d’une œuvre, réflexion sur certains procédés remarquables, identification d’une intention d’auteur, mise en évidence de la portée symbolique ou éthique d’un texte ou d’une œuvre. Mais ces éléments d’analyse ne sont pas une fin en soi et doivent permettre d’enrichir la lecture première des élèves sans s’y substituer. On vise également une première structuration de la culture littéraire des élèves en travaillant sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes, en sollicitant les rapprochements entre les œuvres, littéraires, iconographiques et cinématographiques, en confortant les repères déjà posés et en en construisant d’autres, en lien avec les programmes d’histoire et d’histoire des arts chaque fois que cela est possible.  La lecture des textes et des œuvres se fait selon diverses modalités : lecture cursive pour les ouvrages que les élèves peuvent lire de manière autonome, lecture accompagnée d’une œuvre intégrale ou parcours de lecture dans une œuvre, éventuellement différencié selon les élèves, groupements de texte. Pour les élèves dyslexiques ou pour ceux dont la lecture n’est pas suffisamment aisée pour lire seuls des œuvres longues, on peut proposer une version audio, disponible en ligne, comme alternative à lecture du texte ou en complément de celle-ci. | |

**Écriture**

Au cycle 2, les élèves se sont entrainés à la maitrise des gestes de l’écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées de production d’écrit. Au cycle 3, l’entrainement à l’écriture cursive se poursuit, de manière à s’assurer que chaque élève a automatisé les gestes de l’écriture et gagne en rapidité et efficacité. Parallèlement, l’usage du clavier et du traitement de texte fait l’objet d’un apprentissage plus méthodique.

L’accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l’écriture, seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers : l’écriture est convoquée dans les apprentissages pour développer la réflexion aux différentes étapes sous forme d’écrits de travail ou de synthèse ; elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l’écriture créative et la conduite de projets d’écriture. Les élèves prennent l’habitude de recourir à l’écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu’ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu’ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.

Au cycle 3, les élèves affirment leur posture d’auteur et sont amenés à réfléchir sur leur intention et sur les différentes stratégies d’écriture. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l’aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l’apport des textes lus. Tout comme le produit final, le processus engagé par l’élève pour l’écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d’un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome de ses productions.

Enfin, dans les activités de production d’écrits, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d’écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d’autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise la construction d’un rapport à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d’erreur en rapport avec l’âge des élèves.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Écrire un texte d’une à deux pages adapté à son destinataire.  Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| ***Écrire à la main de manière fluide et efficace***   * Automatisation des gestes de l’écriture cursive. * Entrainement à la copie pour développer rapidité et efficacité.   ***Écrire avec un clavier rapidement et efficacement***   * Apprentissage méthodique de l’usage du clavier. * Entrainement à l’écriture sur ordinateur. | - Activités guidées d’entrainement au geste graphomoteur pour les élèves qui en ont besoin.  - Tâches de copie et de mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, anthologie personnelle de textes, synthèses et résumés, outils de référence, message aux parents …  - Activités d’entrainement à l’utilisation du clavier (si possible avec un didacticiel).  - Tâches de copie et de mise en page de textes sur l’ordinateur. |
| ***Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre***   * Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister. * Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés. * Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter. | - Recours régulier à l’écriture aux différentes étapes des apprentissages : au début pour recueillir des impressions, rendre compte de sa compréhension ou formuler des hypothèses ; en cours de séance pour répondre à des questions, relever, classer, mettre en relation des faits, des idées ; en fin de séance pour reformuler, synthétiser ou résumer.  - Usage régulier d’un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier ou classeur de français ou des autres disciplines. |
| ***Produire des écrits variés en s’appropriant les différentes dimensions de l’activité d’écriture***   * Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d’écrits à produire. * Construction d’une posture d’auteur. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchainer avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d’autres formes d’organisation textuelles. * Pratique du « brouillon » ou d’écrits de travail. * Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…). * Mobilisation des outils liés à l’étude de la langue à disposition dans la classe. | - Dans la continuité du cycle 2, dictée à l’adulte ou recours aux outils numériques (reconnaissance vocale) pour les élèves qui ont encore des difficultés à entrer dans l’écriture.  - Au CM1 et au CM2, situations quotidiennes de production d’écrits courts intégrés aux séances d’apprentissage ; écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur. En 6ème, pratiques d’écrits courts et fréquents accompagnant la séquence, et d’écrits longs sur la durée d’une ou plusieurs séquences, en lien avec les lectures (projets d’écriture, écriture créative).  - Rituels d’écriture, à partir de plusieurs textes servant de modèles, de contraintes formelles, de supports variés (textes, images, sons), de situations faisant appel à la sensibilité, à l’imagination …  - Activités d’écriture en plusieurs temps, seul ou à plusieurs, en prenant appui sur des écrits de travail (brouillons, notes, dessins, cartes heuristiques, listes), sur des modèles et des textes génératifs.  - Réflexion préparatoire, collective ou en sous-groupe, sur l’écrit attendu et sur les différentes stratégies d’écriture.  - Pratique de formes textuelles variées : écrits en lien avec les différents genres littéraires lus et pratiqués en français ; écrits spécifiques aux autres enseignements ; écrits sociaux en fonction des projets, de la vie de la classe ou de l’établissement.  - Utilisation d’outils d’écriture (matériau linguistique déjà connu ou préparé pour la production demandée, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques). |
| ***Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte***   * Conception de l’écriture comme un processus inscrit dans la durée. * Mise à distance de son texte pour l’évaluer. * Expérimentation de nouvelles consignes d’écriture. * Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates. | - Activités d’écriture en plusieurs temps.  - Partage des écrits produits, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique.  - Recherche collective d’amélioration des textes produits, à partir notamment de ressources textuelles fournies par le professeur.  - Écriture de variations, à partir de nouvelles consignes.  - Élaboration collective de guides de relecture. |
| ***Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser***   * En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements. * En lien avec la lecture et l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). * Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d’organisation du texte propres aux différents genres et types d’écrits. * En lien avec l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l’adjectif avec le nom ; accord de l’attribut du sujet. * Mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe lexicale et capacité à vérifier l’orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe. | - Relecture à voix haute d’un texte par son auteur ou par un pair.  - Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne.  - Relectures ciblées (sur des points d’orthographe, de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue).  - Interventions collectives sur un texte (corrections, modifications) à l’aide du TBI ou sur traitement de texte (texte projeté).  - Élaboration collective de grilles typologiques d’erreurs (de l’analyse du texte à l’écriture des mots).  - Construction collective de stratégies de révision, utilisation à deux, puis de manière autonome, de grilles typologiques (par comparaison et analogie).  - Utilisation de balises de doute lors du processus d’écriture afin de faciliter la révision.  - Utilisation du correcteur orthographique. |
| **Repères de progressivité**  Comme au cycle 2, la fréquence des situations d’écriture et la quantité des écrits produits sont les conditions des progrès des élèves. L’enjeu est d’abord que les gestes graphiques soient complètement automatisés de manière à libérer l’attention des élèves pour d’autres opérations. L’enjeu est également que le recours à l’écriture devienne naturel pour eux à toutes les étapes de leurs apprentissages scolaires et qu’ils puissent prendre du plaisir à s’exprimer et à créer par l’écriture. Il s’agit de passer d’un étayage fort en début de cycle à une autonomie progressive pour permettre aux élèves de conduire le processus d’écriture dans ses différentes composantes (à titre d’exemple : en début de cycle, il est possible d’étayer fortement l’étape prérédactionnelle pour permettre à l’élève d’investir plus particulièrement la mise en texte).  **Au CM1 et au CM2**, l’écriture trouve sa place dans le cadre d’une pratique quotidienne (rituels d’écriture, écrits de travail, écriture créative, production d’écrits dans le cadre des enseignements). Les activités reliant l’écriture et la lecture s’inscrivent dans des séquences d’enseignement de 2 à 4 semaines qui permettent de mettre en œuvre le processus d’écriture. En articulation avec le parcours de lecture élaboré en conseil de cycle, tous les genres (différents types de récits, poèmes, scènes de théâtre) sont pratiqués en prenant appui sur des corpus littéraires (suites, débuts, reconstitutions ou expansions de textes, imitation de formes, variations, écriture à partir d’images, de sons…). Les élèves prennent également l’habitude de formuler par écrit leurs réactions de lecteur et de garder une trace écrite des ouvrages lus dans un cahier de littérature, sous forme papier ou numérique.  La longueur des écrits progresse au fur et à mesure de l’aisance acquise par les élèves.  **En 6ème**, l’écriture trouve place tout au long de la séquence, précédant, accompagnant et suivant la lecture des œuvres littéraires étudiées, en interaction avec les textes qui peuvent être aussi bien des réponses à des problèmes d’écriture que les élèves se sont posés que des modèles à imiter ou détourner. Les écrits de travail sont tout aussi régulièrement et fréquemment pratiqués, qu’il s’agisse des réactions à la lecture des œuvres et des textes, de reformulations permettant de vérifier la compréhension des textes, de réponses à des questionnements, d’éléments d’interprétation des textes, de raisonnements ou de synthèses en étude de la langue.  Tous les écrits produits ne donnent pas lieu à correction systématique et l’accent doit être mis sur une autonomie accrue des élèves dans la révision de leurs écrits. | |

**Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**

Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d’écriture. Il s’agit d’assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l’intérêt des élèves pour l’étude de la langue. Cette étude prend appui sur les textes étudiés et sur les textes produits par les élèves, à l’écrit et/ou à l’oral. En ce sens, elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l’écriture et des activités décrochées plus spécifiques, dont l’objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à construire le système de la langue.

L’acquisition de l’orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d’abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l’étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) pose les bases d’une analyse plus approfondie qui ne fera l’objet d’une étude explicite qu’au cycle 4.

L’étude de la langue s’appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d’identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d’un enseignement mais, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d’observation et d’analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l’objet d’un travail en contexte, à l’occasion des différentes activités langagières et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l’orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l’étude des constructions verbales.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| En rédaction de textes dans des contextes variés, maitriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l’accord de l’attribut avec le sujet.  Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| ***Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit***   * Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. * Variation et marques morphologiques à l’oral et à l’écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes). | - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes.  - Activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l’orthographe lexicale et l’orthographe grammaticale.  - Activités (observations, classements) permettant de prendre conscience des phénomènes d’homophonie lexicale et grammaticale et de les comprendre. |
| ***Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots***   * Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l’écriture). * Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical). * Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques). * Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d’éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales. | - En lecture, entrainement à la compréhension des mots inconnus à l’aide du contexte et de l’analyse morphologique.  - En production écrite, recherche préalable de mots ou locutions.  - Constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe.  - Utilisation de listes de fréquences pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe.  - Activités d’observation, de manipulation des formes, de classements, d’organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales ou cartes heuristiques, établissement de collections, etc.).  - Situations de lecture ou de production orale ou écrite amenant à rencontrer de nouveau ou réutiliser les mots et locutions étudiés.  - Justifications explicites des mots ou locutions employés.  - Exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (le roi accède au pouvoir / l’accession du roi au pouvoir).  - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne. |
| ***Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe***   * Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. * Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant  ; l’adjectif  ; le pronom. * Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal. * Accord du verbe avec son sujet, de l’attribut avec le sujet, du participe passé avec *être* (à rapprocher de l’accord de l’attribut avec le sujet). * Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. | À partir d’observations de corpus de phrases :  - activités de comparaison des marques d’accord entendues et écrites ;  - activités de classement et raisonnement permettant de mettre en évidence les régularités ;  - manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) permettant d’identifier les classes de mots et leur fonctionnement syntaxique.  - Activités d’entrainement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples.  - Activités de réinvestissement en production écrite (relectures ciblées, matérialisation des chaines d’accord, verbalisation des raisonnements…). |
| ***Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier***   * Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). * Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. * Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. * Mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et des verbes dont l’infinitif est en -er à l’imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple. * Approche de l’aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l’emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.). | - Comparaison de constructions d’un même verbe, catégorisation (rapport sens-syntaxe) et réemploi (jouer avec, jouer à, jouer pour… / la plante pousse - Lucie pousse Paul)  - Comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence :   * les régularités des marques de personne (marques terminales) ; * les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3èmes personnes-présent-présent du mode conditionnel) ; * l’assemblage des temps composés.   - Classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir …).  - À partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de remplacement par un verbe dont l'infinitif est en –dre, en -ir ou en -oir.  - À partir des textes lus et étudiés, observation et identification des temps employés, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits.  - En production orale ou écrite, essais de différents temps, prise de conscience des effets produits. |
| ***Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe***   * Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu’on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. * Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) ; le prédicat de la phrase, c’est-à-dire ce qu’on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s’il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée). * Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes. | - Construction de phrases : amplification et réduction d’une phrase.  - Création et analyse de phrases grammaticalement correctes, mais sémantiquement non acceptables.  - Observation et analyse de l’ordre des mots et des groupes syntaxiques.  - Observation de l’enchainement des phrases dans un texte.  - Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction compléments de verbe / compléments de phrase). |
| ***Terminologie utilisée***  Nom / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) / adjectif / pronom / groupe nominal.  Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom).  Sujet de la phrase – prédicat de la phrase.  Verbe : radical – marque du temps – marque de personne / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur) / mode conditionnel / mode impératif.  Phrase simple / phrase complexe. | |
| **Repères de progressivité**  ***Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit***  En CM1 et CM2, pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, il importe de revenir, chaque fois que nécessaire, sur la correspondance entre graphèmes et phonèmes et, pour les autres, de consolider ce qui a été acquis au cycle 2. En 6ème, ce travail devra être poursuivi en accompagnement personnalisé pour les élèves qui en ont besoin.  Une fois ces correspondances bien assurées et les mots les plus fréquents mémorisés dans leur contexte, les élèves sont amenés à travailler sur l’homophonie lexicale et grammaticale en fonction des besoins, sans provoquer des rapprochements artificiels entre des séries d’homophones.  ***Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots***  Tout au long du cycle, l’acquisition et l’étude de mots nouveaux se fait **en contexte** (compréhension en lecture et écriture) et **hors contexte** (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).  En lecture, les élèves apprennent à utiliser le contexte ainsi que leurs connaissances morphologiques pour comprendre les mots inconnus. Ils sont incités régulièrement à paraphraser le sens des mots ou expressions rencontrés. Ils progressent en autonomie au cours du cycle dans leur capacité à raisonner pour trouver le sens des mots ou leur usage des dictionnaires.  Le sens et la graphie des mots nouveaux font l’objet d’un travail de mémorisation qui passe par une mise en relation entre les mots (séries, réseaux) et un réinvestissement dans d’autres contextes, en production écrite notamment.  Pour l’écriture, les élèves prennent appui sur des réseaux de mots déjà constitués, convoquent ou recherchent les mots correspondant à l’univers de référence auquel fait appel la tâche d’écriture. Ils sont amenés à justifier explicitement le choix des mots utilisés et à les paraphraser.  Chaque fois que nécessaire et plus particulièrement dans les séances consacrées au lexique, les élèves observent, manipulent des formes, classent des mots, formulent des définitions, organisent leurs savoirs lexicaux sous forme de schémas, établissent des collections et des réseaux de mots.  Pour toutes les activités, des dictionnaires papier ou en ligne sont à la disposition des élèves qui les utilisent depuis le CE1. Ils approfondissent leur connaissance des dictionnaires et du fonctionnement des notices et apprennent en particulier en 6ème à repérer les informations étymologiques qui y figurent.  En ce qui concerne plus spécifiquement l’étude de la morphologie :  En **CM1-CM2**, on étudie les procédés de dérivation en partant à la fois des formes orales et des formes écrites. On étudie de manière systématique un certain nombre de préfixes et de suffixes fréquents à partir de corpus de mots. Au fur et à mesure de leur découverte et de leur étude, les préfixes et les suffixes font l’objet d’un classement sémantique qui s’enrichit au cours du cycle.  On aborde en contexte la formation des mots par composition.  En **6ème**, on s’assure que les élèves sont familiers avec les procédés de dérivation et les utilisent en contexte pour réfléchir au sens et à l’orthographe des mots. On revient sur certains préfixes et suffixes particulièrement productifs dans la langue et on enrichit leur classement. On travaille également sur les radicaux et les familles de mots.  On étudie également les procédés de composition des mots.  ***Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe***  Au cycle 2, les élèves ont appris à identifier le groupe nominal et le verbe, ainsi que le déterminant, l’adjectif et le pronom en position de sujet. Ils ont découvert le fonctionnement des chaines d’accord et en particulier la variation singulier/pluriel.  Au cycle 3, les élèves confortent ces savoirs et les complètent grâce à la mise en place d’un faisceau d’activités : des séances de réflexion et d’observation pour chercher ; des séances d’entrainement pour structurer les savoirs ; des séances de réinvestissement pour les consolider.  Ils développent les activités de manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) déjà pratiquées au cycle 2.  **CM1-CM2**  Les élèves identifient les classes qui subissent des variations. Ils maitrisent un faisceau de propriétés (sémantiques, morphologiques et syntaxiques) pour repérer et distinguer les noms et les verbes, ainsi que les déterminants, les adjectifs et les pronoms (pronoms de reprise – pronoms personnels).  Ils identifient le groupe nominal, repèrent le nom noyau et gèrent les accords en genre et en nombre.  Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal – un pronom – un nom propre) et gèrent l’accord en personne avec le verbe (sujet avant le verbe, plus ou moins éloigné et inversé).  Ils identifient l’attribut et gèrent l’accord avec le sujet (à rapprocher de l’accord du participe passé avec être).  **6ème**  Les élèves distinguent les déterminants (articles indéfinis, définis, partitifs – déterminant possessif, démonstratif). Ils distinguent les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs.  Ils différencient le groupe nominal singulier qui renvoie à une pluralité sémantique (*tout le monde*) et ils gèrent les accords en genre et en nombre au sein de groupes nominaux avec des compléments du nom (le chien des voisins, les chiens du voisin…).  Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal – un pronom – un nom propre – un infinitif) et gèrent l’accord en personne avec le verbe.  Ils maitrisent les propriétés de l’attribut du sujet.  ***Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier***  Pour résoudre des problèmes d’accord, les élèves ont appris dès le cycle 2 à identifier le verbe et ont mémorisé un certain nombre de marques liées aux variations en personne et aux temps.  Au cycle 3, ils confortent les différentes procédures qui leur permettent d’identifier le verbe, s’exercent à l’identifier dans des situations plus complexes et approfondissent son étude.  Ils sont amenés à mettre en relation son fonctionnement syntaxique et ses variations de sens en fonction des constructions. Pour cela, ils comparent les constructions d’un même verbe, ils les catégorisent (rapport sens-syntaxe) et les réemploient (jouer avec, jouer à, jouer pour… / la plante pousse - Lucie pousse Paul).  En ce qui concerne la morphologie, pour travailler sur les régularités des marques de personne (marques terminales), ils comparent et trient des verbes à tous les temps simples.  Ils travaillent également sur les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3èmes personnes-présent-présent du mode conditionnel) et l’assemblage des temps composés.  Ils classent des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir…).  **CM1-CM2**  Sur le plan morphologique, les élèvent repèrent le radical, les marques de temps et les marques de personne. Ils identifient les marques du sujet aux temps simples (opposition entre les sujets à la 3ème personne du pluriel et à la 3ème personne du singulier – les marques avec des pronoms personnels sujets : NOUS, VOUS, TU et JE).  Ils identifient les marques du temps (imparfait – futur).  Ils comprennent le fonctionnement du passé composé par l’association avant tout du verbe *avoir* au présent et d’un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe être, la gestion de l’accord du participe passé est à rapprocher de l’attribut du sujet.  Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l’imparfait, au futur, au présent et aux 3èmes personnes du passé simple.  **6ème**  Ils identifient les marques du temps (imparfait – futur – présent du mode conditionnel – passé simple).  Ils comprennent le fonctionnement du plus-que-parfait par l’association avant tout du verbe *avoir* à l’imparfait et d’un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe *être*, la gestion de l’accord du participe passé est à rapprocher de l’attribut du sujet.  Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l’imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple.  ***Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe***  **CM1-CM2**  La phrase comporte deux éléments principaux : le sujet et le prédicat, qui apporte une information à propos du sujet. Le prédicat est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a. Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat.  Ils repèrent les compléments du verbe (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables).  Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom.  **6ème**  Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat dans des situations plus complexes.  Ils apprennent à distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués. | |

**Culture littéraire et artistique**

Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d’écriture et d’oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l’enseignement ; ces entrées ne constituent pas en elles-mêmes des objets d’étude, ni des contenus de formation.

Dans les tableaux ci-dessous, elles sont accompagnées d’indications précisant les enjeux littéraires et de formation personnelle. Des indications de corpus permettent de ménager dans la programmation annuelle des professeurs un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; elles fixent quelques points de passage obligés, pour faciliter la construction d’une culture commune ; elles proposent des ouvertures vers d’autres domaines artistiques et établissent des liens propices à un travail commun entre différents enseignements.

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d’expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l’ordre choisi par le professeur. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée.

En 6ème, les entrées sont abordées dans l’ordre choisi par le professeur ; chacune d’elles peut être abordée à plusieurs reprises, à des moments différents de l’année scolaire, selon une problématisation ou des priorités différentes ; le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l’année. Le souci d’assurer la cohérence intellectuelle du travail, l’objectif d’étendre et d’approfondir la culture des élèves, l’ambition de former leur gout et de varier les lectures pour ménager leur intérêt, rendent en tout état de cause nécessaire d’organiser le projet pédagogique annuel en périodes sur un rythme adapté à ces objectifs. Pour le choix des œuvres, le professeur tient compte des œuvres déjà lues et étudiées par les élèves en CM1 et CM2.

Le corpus des œuvres à étudier en 6ème est complété par des lectures cursives au choix du professeur, en lien avec les perspectives du programme ou avec les projets interdisciplinaires. Ces lectures sont de genres, de formes et de modes d’expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). On veille à la diversité des œuvres choisies en puisant dans la littérature française, les littératures francophones et les littératures étrangères et régionales ; on sensibilise ainsi les élèves à la diversité des cultures du monde.

**CM1-CM2**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Héros / héroïnes et personnages** | **La morale en questions** | **Se confronter au merveilleux, à l’étrange** | **Vivre des aventures** | **Imaginer, dire et célébrer le monde** | **Se découvrir, s’affirmer dans le rapport aux autres** |
| **Enjeux littéraires et de formation personnelle** | - découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des types de héros / d’héroïnes, des héros / héroïnes bien identifiés ou qui se révèlent comme tels ;  - comprendre les qualités et valeurs qui caractérisent un héros / une héroïne ;  - s’interroger sur les valeurs socio-culturelles et les qualités humaines dont il / elle est porteur, sur l’identification ou la projection possible du lecteur. | - découvrir des récits, des récits de vie, des fables, des albums, des pièces de théâtre qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et les devoirs, la préservation de l’environnement ;  - comprendre les valeurs morales portées par les personnages et le sens de leurs actions ;  - s’interroger, définir les valeurs en question, voire les tensions entre ces valeurs pour vivre en société. | - découvrir des contes, des albums adaptant des récits mythologiques, des pièces de théâtre mettant en scène des personnages sortant de l’ordinaire ou des figures surnaturelles ;  - comprendre ce qu’ils symbolisent ;  - s’interroger sur le plaisir, la peur, l’attirance ou le rejet suscités par ces personnages. | - découvrir des romans d’aventures dont le personnage principal est proche des élèves (enfant ou animal par exemple) afin de favoriser l’entrée dans la lecture ;  - comprendre la dynamique du récit, les personnages et leurs relations ;  - s’interroger sur les modalités du suspens et imaginer des possibles narratifs. | - découvrir des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures ;  - comprendre l’aptitude du langage à dire le monde, à exprimer la relation de l’être humain à la nature, à rêver sur l’origine du monde ;  - s’interroger sur la nature du langage poétique (sans acception stricte de genre). | - découvrir des récits d’apprentissage mettant en scène l’enfant dans la vie familiale, les relations entre enfants, l’école ou d’autres groupes sociaux ;  - comprendre la part de vérité de la fiction ;  - s’interroger sur la nature et les difficultés des apprentissages humains. |
| **Indications de corpus** | On étudie :  - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial mettant en jeu un héros / une héroïne (lecture intégrale)  **et**  - un récit, un conte ou une fable mettant en jeu un type de héros / d’héroïne ou un personnage commun devenant héros / héroïne  **ou bien**  - un album de bande dessinée reprenant des types de héros / d’héroïnes  **ou bien**  - des extraits de films ou un film reprenant des types de héros / d’héroïnes. | On étudie :  - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial (lecture intégrale),  **et**  des albums, des contes de sagesse, des récits de vie en rapport avec le programme d’enseignement moral et civique et/ou le thème 2 du programme d’histoire de CM2  **ou bien**  - des fables posant des questions de morale, des poèmes ou des chansons exprimant un engagement  **ou bien**  - une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse. | On étudie :  - en lien avec des représentations proposées par la peinture, la sculpture, les illustrations, la bande dessinée ou le cinéma, un recueil de contes merveilleux ou de contes et légendes mythologiques (lecture intégrale)  **et**  - des contes et légendes de France et d’autres pays et cultures  **ou bien**  - un ou des albums adaptant des récits mythologiques  **ou bien**  - une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse. | On étudie :  - un roman d’aventures de la littérature de jeunesse (lecture intégrale) dont le personnage principal est un enfant ou un animal  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’aventures, d’époques variées  **ou bien**  - un album de bande dessinée. | On étudie :  - un recueil de poèmes  **et**  - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique  **ou bien**  - des contes étiologiques de différentes cultures. | On étudie :  - un roman d’apprentissage de la littérature jeunesse ou patrimonial  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’apprentissage, d’époques variées ou de récits autobiographiques  **ou bien**  - des extraits de films ou un film autant que possible adapté de l’une des œuvres étudiées  **ou bien**  - des poèmes exprimant des sentiments personnels. |

**Sixième**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Le monstre, aux limites de l’humain** | **Récits d’aventures** | **Récits de création ; création poétique** | **Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques** |
| **Enjeux littéraires et de formation personnelle** | - découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des figures de monstres ;  - comprendre le sens des émotions fortes que suscitent la description ou la représentation des monstres et le récit ou la mise en scène de l’affrontement avec eux ;  - s’interroger sur les limites de l’humain que le monstre permet de figurer et d’explorer. | - découvrir des œuvres et des textes qui, par le monde qu’ils représentent et par l’histoire qu’ils racontent, tiennent en haleine le lecteur et l’entrainent dans la lecture ;  - comprendre pourquoi le récit capte l’attention du lecteur et la retient ;  - s’interroger sur les raisons de l’intérêt que l’on prend à leur lecture. | - découvrir différents récits de création, appartenant à différentes cultures et des poèmes de célébration du monde et/ou manifestant la puissance créatrice de la parole poétique;  - comprendre en quoi ces récits et ces créations poétiques répondent à des questions fondamentales, et en quoi ils témoignent d’une conception du monde ;  - s’interroger sur le statut de ces textes, sur les valeurs qu’ils expriment, sur leurs ressemblances et leurs différences. | - découvrir des textes de différents genres mettant en scène les ruses et détours qu’invente le faible pour résister au plus fort ;  - comprendre comment s’inventent et se déploient les ruses de l’intelligence aux dépens des puissants et quels sont les effets produits sur le lecteur ou le spectateur ;  - s’interroger sur la finalité, le sens de la ruse, sur la notion d’intrigue et sur les valeurs mises en jeu. |
| **Indications de corpus** | On étudie :  - en lien avec des documents permettant de découvrir certains aspects de la figure du monstre dans la peinture, la sculpture, l’opéra, la bande dessinée ou le cinéma, des extraits choisis de l’*Odyssée* et/ou des *Métamorphoses*, dans une traduction au choix du professeur ;  **et**  - des contes merveilleux et des récits adaptés de la mythologie et des légendes antiques, ou des contes et légendes de France et d’autres pays et cultures ;  **ou bien**  - des extraits de romans et de nouvelles de différentes époques. | On étudie :  - un classique du roman d’aventures (lecture intégrale)  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’aventures, d’époques variées et relevant de différentes catégories  **ou bien**  - des extraits de films d’aventures ou un film d’aventures autant que possible adapté de l’un des livres étudiés ou proposés en lecture cursive. | On étudie :  - en lien avec le programme d’histoire (thème 2 : « Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant Jésus-Christ »), un extrait long de La Genèse dans la Bible (lecture intégrale)  - des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d’autres cultures, choisis de manière à pouvoir opérer des comparaisons  **et**  - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique. | On étudie :  - des fables et fabliaux, des farces ou soties développant des intrigues fondées sur la ruse et les rapports de pouvoir  **et**  - une pièce de théâtre (de l’Antiquité à nos jours) ou un film sur le même type de sujet (lecture ou étude intégrale). |

Croisements entre enseignements

Au cycle 3 comme au cycle 2, les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d’apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entrainement si l’attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance.

**Au CM1 et au CM2**, l’ensemble de l’enseignement du français revient au professeur des écoles et les horaires d’enseignement prévoient que les activités d’oral, de lecture, d’écriture soient intégrées dans l’ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaires de 12 heures.

**En sixième**, compte tenu du volume hebdomadaire plus restreint dévolu à l’enseignement de la discipline, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge de la dimension littéraire de cet enseignement dans le domaine du langage oral, de la lecture, de l’écriture ainsi que celle de l’étude de la langue française.

Il appartient donc à chaque professeur du collège d’identifier dans les programmes les éléments pour lesquels sa discipline contribue pleinement au développement de la maitrise du langage oral et à la construction des compétences en lecture et en écriture et de veiller aux acquisitions linguistiques propres à sa discipline (lexique, formulations spécifiques). La rigueur et la régularité des situations d’apprentissages mettant en jeu les compétences langagières et linguistiques doivent permette l’élaboration des savoirs et des concepts spécifiques à chaque discipline.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans l’explicitation des démarches, dans les débats de savoirs ou d’interprétation (à propos de textes, d’images ou d’expériences), dans les comptes rendus, dans les présentations orales, dans les discussions à visée philosophique, en lien avec l’enseignement moral et civique… Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l’emploi d’un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes, d’illustrations associées, de tableaux, de schémas ou autres formes de langage écrit, donnés sur supports traditionnels ou numériques.

**En CM1 et en CM2**, les élèves identifient les premières caractéristiques et spécificités des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. **En 6ème,** les compétences de lecture spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline, en particulier en histoire-géographie et en sciences, font l’objet de situations d’apprentissages fréquentes et régulières dans lesquelles les stratégies *ad* *hoc* sont explicitées.

En écriture, en CM1 et en CM2, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à une production d’écrit (rédaction d’un propos élaboré). En 6ème, les élèves sont amenés à produire des écrits variés et à rédiger des textes propres aux différentes disciplines. Les compétences nécessaires pour rédiger ces textes sont explicitées et exercées régulièrement.

Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements privilégiés avec les programmes d’histoire, d’histoire des arts et d’enseignement moral et civique.

Outre la recherche d’informations, le traitement et l’appropriation de ces informations font l’objet d’un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d’écriture. En 6ème, le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de ces apprentissages, en lien avec les besoins des différentes disciplines.

Tout au long du cycle, en tenant compte de la progression en étude de la langue, la vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue régulièrement sollicitée. L’apprentissage d’une langue vivante étrangère ou régionale est l’occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français, mais aussi d’expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens…). De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. En 6ème, les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales.

Sur les trois années du cycle, en cycle 3 comme en cycle 2, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d’éducation artistique et culturelle) et / ou d’autres enseignements : par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d’exposition commentée rendant compte d’une étude particulière et incluant une sortie et des recherches documentaires, des projets de publication en ligne…